

Sorbonne C1 - Texte No 11

Un échevinat¹ intergénérationnel pour briser l'isolement des seniors ?

➤ D'après, www.lalibre.be, 22/10/2018.

La dynamique intergénérationnelle aidera les seniors à transmettre leur expérience de vie, le fameux savoir-être, et leurs valeurs. En contrepartie, les juniors les aideront à jardiner, à bricoler, à tirer un meilleur parti de leur smartphone, de leur ordinateur ou de leur tablette. C'est également une manière de combler un vide pour les enfants privés de grands-parents. Surtout, l'intergénérationnel est de nature à jouer un rôle essentiel dans le soutien scolaire dont sont privés la plupart des enfants et adolescents issus de la diversité.

Un devoir citoyen

Des associations bien inspirées (comme *Moments Partagés* à Liège ou *Bras Dessus Bras Dessous*) ont réussi à créer des réseaux intergénérationnels en encourageant des relations de bon voisinage et de véritables réseaux d'entraide. De jeunes bénévoles vont rendre visite ou aider les seniors. Il est réjouissant de voir des juniors et des seniors se retrouver dans un club de tennis et échanger en toute décontraction. Les voisins choisissent de consacrer une heure de leur temps à un senior en fonction de leurs envies, besoins et disponibilités.

Observons que cette mobilisation de l'intergénérationnel est loin de convaincre tout le monde. Face au *papy-boom* (les représentants du *baby-boom* ont vieilli), il serait temps de regarder l'intergénérationnel comme un devoir citoyen pour gérer mieux le tsunami argenté.

Ainsi, elle permettrait de prendre en compte les préoccupations de l'ensemble des aînés résidant dans une commune mais aussi de tisser des liens entre citoyens de tous âges et de faciliter une participation active à la vie communale. Un périodique, voire un site internet, informeraient des activités culturelles, sportives et de loisirs de caractère intergénérationnel organisées par la cité.

Par ailleurs, tous les seniors n'ont pas été initiés aux technologies de l'information et de la communication et à Internet. Les communes devraient leur assurer un meilleur accès numérique. La plupart des écoles et bibliothèques communales disposent de batteries d'ordinateurs. Ces appareils sont sous-utilisés le soir, le week-end et pendant les vacances. Ils ont été financés avec de l'argent public. La plupart des communes peuvent organiser

¹ Échevinat : Service Publique dans une mairie

massivement des formations informatiques via leur enseignement de promotion sociale.

Les médias parlent volontiers du vivre ensemble. Mais c'est surtout le faire ensemble qui doit être organisé au niveau communal en mettant en place une bourse des savoirs et des savoir-faire.

Les juniors et les seniors pourraient s'échanger des crédits-temps. Par exemple, un chèque rémunérant une leçon d'anglais peut s'échanger contre un chèque baby-sitting ; un chèque "réparation du lave-linge" contre un chèque "leçon de néerlandais" ; un chèque "préparation d'un repas" contre un chèque "récit de voyage" ; un chèque "dégustation vin" contre un chèque "*je remplis ta déclaration fiscale*" ; un chèque "*je te rédige ton courrier*" contre un chèque "*je lave ta voiture*", etc.

L'intergénérationnel ne rentrera vraiment dans les mœurs que lorsque des initiatives telles que celles-ci seront entreprises au niveau communal.

Sorbonne C1 - Texte No 12

Records de température : "Ce qui est inquiétant, c'est la persistance de la chaleur en Europe".

➤ D'après www.lenouvelobs.com, 16/10/2018

27°C à Paris, 28°C à Bordeaux, 30°C au Pays basque... Tandis que l'Aude faisait face à des inondations historiques et meurtrières (11 morts selon le dernier bilan), les températures du week-end ont été nettement supérieures aux normales de saison dans le reste de la France, et la chaleur persiste encore sur le Nord-Est. Mais doit-on se réjouir de l'été qui persiste ou s'inquiéter des effets du réchauffement climatique ?

Etienne Kapikian, prévisionniste à Météo-France, explique ces pics de chaleur.

A quel point les températures de ces derniers jours sont-elles inhabituelles pour un mois d'octobre ?

Ces températures sont exceptionnelles pour la saison : elles sont supérieures d'environ 10 degrés aux moyennes. Des records de chaleur ont été battus dans plusieurs villes. A Paris notamment, où on a atteint les 27,2°C, du jamais-vu depuis 1872 et le début des relevés de température ! Le précédent record, 26,2°C, datait de 1921. De même à Châteauroux, où on a enregistré 29,5°C dimanche. C'est environ 12 degrés de plus que la moyenne.

Cette chaleur ne concerne pas que la France. Dans le nord de l'Allemagne aussi des records de chaleur ont été atteints. En Finlande, c'était la première fois depuis le début des relevés météorologiques que la barre des 20°C était dépassée au mois d'octobre.

Cette différence est-elle préoccupante ?

Ce n'est pas la première fois que des pics de chaleur sont mesurés en cette saison. En 1990 par exemple, de nombreux records de chaleur avaient été battus. Le 13 octobre 2001, il faisait 27°C à Clermont-Ferrand, comme cette année. Le climat est naturellement variable, il ne faut pas l'oublier : on ne peut pas lier, sans prendre de recul, chaque pic de chaleur avec le réchauffement climatique.

Ce qui est plus inquiétant en revanche, c'est la persistance de la chaleur en Europe. Depuis avril, les relevés enregistrent une chaleur excessive, jamais observée auparavant. Et qui n'est surtout pas compensée par des pics de froid équivalents. En 2018, plusieurs records du nombre annuel de jours de chaleur [température supérieure à 25°C, NDLR] ont été battus, à Nevers et à Tour par exemple. L'absence de précipitation dans le nord du pays est un autre sujet de préoccupation. La végétation va souffrir de la sécheresse dans le Nord-Est.

La chaleur persistante est-elle en lien avec d'autres phénomènes météorologiques actuels ?

La chaleur de l'atmosphère va de pair avec celle des océans. L'augmentation de la température de l'eau pourrait favoriser à terme l'approche de phénomènes tropicaux des côtes européennes. Comme l'ouragan Leslie, qui vient de frapper les côtes portugaises. Avec une eau moins chaude, il aurait sans doute perdu en intensité avant d'y parvenir. Il y a un précédent avec la tempête tropicale Ophelia, qui s'était approchée de près des côtes irlandaises [en octobre 2017, NDLR]. Il ne s'agit cependant que d'une hypothèse, sur laquelle nous n'avons encore que peu de recul.

Denis Ramond : « La liberté d'expression est une discipline »

Le mercredi 17 octobre 2018 Le magazine littéraire

Le débat sur la liberté d'expression semble aujourd'hui se limiter à la question du « politiquement correct ». Le docteur en science politique Denis Ramond nous propose de le recentrer à l'aide de repères théoriques et philosophiques. Dans l'essai « La Bave du crapaud », il avance plusieurs critères pour évaluer de façon rationnelle quelles sont les limites de cette liberté.

Ce mois-ci, Valeurs Actuelles a titré un article « Le retour de la censure ». En couverture : Eric Zemmour, Michel Onfray et Frédéric Taddeï. Pour rappel, les deux premiers ont récemment bénéficié d'une couverture médiatique importante, l'un pour la sortie de son livre, l'autre à la suite de la publication en ligne de sa « Lettre à Manu ». Le dernier est présentateur d'une émission sur la branche française de Russia Today et anime une émission sur Europe 1. Comment est-il possible de continuer à parler de censure ?

Denis Ramond : Par censure, on entend en général, la limitation étatique à la liberté d'expression, en particulier les lois qui restreignent la liberté d'expression. Par extension, on appelle « censure » des mécanismes institutionnels, pas nécessairement juridiques, qui contraignent la parole. La sociologie peut parler de censure quand, dans certains contextes, on considère qu'il y a des propos que l'on peut dire et d'autres non, sans que cela ne soit nécessairement formalisé par le droit. En revanche, il semblerait que ceux qui ne cessent de crier au retour de la censure utilisent principalement ce mot dans un sens métaphorique. Dans les débats publics, le mot censure a une valeur beaucoup plus polémique que descriptive. Ce marronnier journalistique du retour de la censure désigne ce que l'on appelle le « politiquement correct », c'est-à-dire le fait que des propos jugés homophobes, racistes, sexistes, entre autres, passent moins facilement qu'auparavant et suscitent des polémiques.

Ce mouvement de dénonciation du « politiquement correct », qui réagit aux mouvements antiracistes et aux mouvements de défense des droits, a complètement reconfiguré les débats sur la liberté d'expression. Il assimile les débats suscités par certaines expressions à une forme de censure et la réaction de l'opinion publique à un tribunal. Il consiste à dire que la censure était auparavant exercée par la morale et l'État, et que ce pouvoir est désormais utilisé par les minorités, qui seraient donc les nouveaux législateurs de la vie sociale.

Ceux qui considèrent que le discours de minorités est une entrave à la liberté d'expression auraient-ils oublié sa logique anti-majoritaire ?

D. R. : En réalité, ils ne l'ont pas oublié. Ils ne cessent de se mettre eux-mêmes en minorité pour pouvoir se prétendre anti-majoritaire. Il va de soi qu'aucun défenseur de la liberté d'expression n'arrive en disant « la liberté d'expression est le droit des riches et des bourgeois d'attaquer les pauvres et les mal lotis ». Pour que la signification politique de la liberté d'expression soit transformée, il a fallu l'adoption d'une rhétorique tout à fait huilée selon laquelle les mouvements féministes, antiracistes et de défense des minorités religieuses sont majoritaires et surtout dominants idéologiquement. Cela permet de mimer la figure du « seul contre tous », celle de l'intellectuel contre les puissances, qui ne seraient plus l'Église catholique et la monarchie absolue mais « Act Up » [1] par exemple. C'est la raison pour laquelle tous ces gens se qualifient eux-mêmes d'impertinents, d'incorrects, de nouveaux rebelles. Mais leur mode de pensée est fondamentalement idéologique et inconsistant. Personne ne considère sérieusement, ni même ces gens-là, que la liberté d'expression doit être absolue. Mais à part déplorer une espèce d'état de fait, ils ne nous amènent pas à nous interroger sérieusement sur les mécanismes qui permettent de dire « je suis pour la liberté d'expression ». À quelles conditions, dans quelles mesures ?

[1] Act Up est un mouvement de lutte contre le sida, porté par la communauté homosexuelle.

Denis Ramond est docteur en science politique et enseignant à l'université d'Angers. Ses travaux portent sur la liberté d'expression et la tolérance dans l'histoire des idées.

Lire pour oublier l'enfer des camps de réfugiés

Le jeudi 11 octobre 2018 Le magazine littéraire

À Lesbos, un réfugié irakien tient une petite bibliothèque aménagée dans une camionnette. Il y reçoit des lecteurs de toutes origines, avides de littérature ou désireux de perfectionner leur anglais. Les livres leur permettent de se détourner, pour quelques instants, de la violence et de la misère du camp.

Dana est Irakien. arrivé à Lesbos par la mer en 2017, cet ancien livreur officie désormais comme bibliothécaire bénévole. Il travaille pour l'association One Happy Family, près du centre de Moria. Dans une camionnette aménagée en bibliothèque polyglotte, il fournit des livres aux migrants en attente d'un asile en Europe.

Combien de langues trouve-t-on dans vos rayons? La diversité des ouvrages est impressionnante.

Dana : On a pas mal de langues, c'est vrai. Ici, vous avez de l'arabe, là de l'ourdou, du pachtoune, du kurmandji pour les Kurdes, de l'hébreu, de l'allemand, du grec, du français, et bien sûr de l'anglais. La plupart sont des livres pour adultes, mais on a aussi beaucoup de littérature jeunesse, et des livres pour les enfants.

D'où viennent tous ces livres ?

D. : Il y en avait déjà beaucoup quand je suis arrivé, et je pense que la plupart ont été apportés par des volontaires européens. Des touristes aussi, qui avaient des livres dans leurs bagages et nous les ont laissés après les avoir lus. Des ONG en apportent aussi parfois. Certains livres ont aussi été donnés par les réfugiés eux-mêmes.

Qui sont vos clients ?

D. : Une dizaine ou une vingtaine de personnes viennent ici chaque jour. Certains viennent pour lire dans leur langue maternelle, d'autres pour perfectionner leur anglais. On prête beaucoup de livres anglophones pour débutants et de littérature jeunesse. On a aussi des lecteurs voraces : il y a ce type, un Africain, qui vient toutes les semaines pour emprunter un nouveau bouquin, qu'il lit dans le camp. À chaque fois, il me dit simplement : « Je l'ai fini. J'en veux un autre. » Je l'aime bien, celui-là.

Ces lecteurs, ils vivent tous dans des camps de réfugiés ?

D. : La plupart vivent à Moria (le plus grand camp de l'île). Mais leurs profils sont très divers : ils viennent de différents pays, ont différentes cultures, différentes religions. À Moria, ils sont les témoins quotidiens d'affrontements intercommunautaires. Mais quand ils viennent ici, ils oublient tout ça – la violence, la misère. Ils viennent lire des histoires d'amour et d'aventure.

Que recherchent-ils ? De la littérature de leur pays ?

D. : Pas nécessairement. Par exemple, certains demandent de la littérature française : ils ne sont pas français, mais ils ont des amis francophones, ils connaissent un peu l'histoire du pays, et ont envie de découvrir une autre culture.

Même dans ce contexte, vous pensez que la littérature peut ouvrir à d'autres cultures ?

D. : Bien sûr.

Quelles sont les autres motivations qui amènent vos lecteurs ?

D. : Vous savez, quand vous lisez, vous oubliez ce qui se passe autour de vous pour plonger tout entier dans l'histoire. Moi par exemple, quand je lis un livre ici, dans cette camionnette, je n'ai absolument pas conscience de ce qui se passe au-dehors. Si quelqu'un me dérange pour emprunter un livre ou me demander quelque chose, je lui fais signe d'attendre et je ne relève la tête que quand j'ai fini ma page. Même à Moria, vous pouvez vous couper du monde ainsi.

Quelles sont leurs préférences ?

D. : Il y en a qui sont passionnés par l'histoire, d'autres par la non-fiction, les histoires vraies. Certains ne jurent que par les histoires d'amour, d'autres par les histoires d'horreur. Moi, j'ai un faible pour les histoires romantiques. Quand j'étais encore en Irak, je lisais beaucoup de littérature kurde – j'adore leurs histoires d'amour. Sinon, il y a aussi des lecteurs pour qui l'histoire ne compte pas, et qui ne lisent que pour perfectionner une langue. Ça reste le meilleur moyen pour apprendre, après les cours de langue proposés ici, et de s'intégrer au pays d'accueil.

Propos recueillis par Marine Jeannin.

Quand l'art est l'autre nom de la violence

Le mercredi 10 octobre 2018 Le magazine littéraire

Dans une contribution à l'ouvrage « Sexe, race et colonies », l'auteur et enseignante Kaoutar Harchi analyse la production de photographies de femmes « orientales » durant l'époque coloniale. Elle ignorait alors que sa notice serait illustrée par l'image de l'une d'entre elles, « Fatma », photographiée par Rudolf Lehnert et Ernst Landrock.

J'ai participé, comme près d'une centaine de collègues chercheurs, à l'ouvrage collectif *Sexe, race & colonies. De la domination des corps du XV^e siècle à nos jours*, dirigé par Pascal Blanchard, Nicolas Bancel, Gilles Boëtsch, Dominic Thomas et Christelle Taraud. En recevant le volume, il y a quelques jours de cela, j'ai découvert les photographies qui illustrent mes deux contributions. Ainsi, à ma notice « La photographie commerciale : typification raciale et sexualisation coloniale », a été associée l'image d'une femme nue, mains dans le dos, poignets et chevilles ligotés, les seins rendus proéminents par un cordage enserrant le buste. Si ma notice s'attache à décrire le système social de production et de diffusion de la pratique photographique en situation coloniale, elle ignore malheureusement, et pourrais-je dire redouble, le malheur de la femme photographiée, dite « Fatma » – sans que ce soit là son véritable prénom – selon le titre de la photographie « Fatma au mur ». Pour ne pas réitérer cette violence, je souhaiterais proposer, ici, une lecture approfondie de ladite photographie.

La catégorie « photographie d'art » a ceci de spécifique qu'elle regroupe des compositions allant de l'avilissement de la femme colonisée, comme dans « Fatma au mur », à la glorification de « la beauté arabe » dans une autre photographie titrée « Les trois grâces », où apparaissent trois jeunes filles mineures dans un palais, nues, main dans la main et formant une ronde. D'une projection fantasmatique à l'autre, se révèle la fonction matricielle de la photographie : il ne s'agit pas seulement de fournir aux hommes et femmes demeurés en métropole une représentation imagée des colonies, mais, plus essentiellement encore, de composer un imaginaire occidental *rehaussé* par l'infériorisation systématique, finissant par faire système, des femmes et des hommes colonisés, réduits à l'état de corps. « La culture européenne s'est renforcée et a précisé son identité en se démarquant d'un Orient qu'elle prenait comme forme d'elle-même inférieure et refoulée [1] », écrivait jadis Edward Saïd.

L'expérience à laquelle Lehnert et Landrock ont alors soumis la surnommée « Fatma », et bien d'autres femmes, est celle d'une prise de vue dont l'appareil, telle une arme, opère comme un braquage. Le flash lumineux est cette balle qui, atteignant la femme, la tue fatalement par objectivation, par chosification, finissant par créer *l'effet* de sa mort et, plus précisément recherché, *l'effet* de son silence. La pratique photographique en situation

coloniale a tout entière tendu à construire, clichés après clichés, un régime de vérité ontologique selon lequel ces femmes dites « musulmanes » ou « indigènes » ne parlaient pas, ne pouvaient pas parler, n'étaient pas douées de parole. Chaque fois, alors, que notre regard se pose sur la photographie « Fatma au mur », il importe de comprendre que ce sont à des preuves *falsifiées* du silence que nous avons affaire.

Dans ma notice originelle, j'écrivais : « Quant aux femmes "orientales", nombre de photographes les figurent au sein d'espaces clos – le studio photographique d'une part ou bien face à un fond monocolore d'autre part – dont la véracité [...] est supposée être scientifiquement prouvée grâce à l'utilisation d'éléments exotisants ». Certes, la photographie « Fatma au mur » figure ce qui s'apparenterait à un tapis brodé. De plus, la jeune femme porte sur la tête une forme de turban qui laisse découvertes quelques mèches de cheveux. Pourtant, il y a ce mur de pierres épaisses et claires duquel la jeune femme se tient, ou plutôt est tenue, proche. Mais elle n'est pas dos au mur. Elle est face à lui. La légende le dit très clairement : « Fatma au mur ». Comme on disait hier, comme on dirait aujourd'hui : « j'ai accroché un tableau *au* mur ». Ou un bibelot. Un cadre. Une affiche. Quelque chose.

Si l'histoire du fait photographique en situation coloniale est inséparable du fait colonial lui-même, « l'art » n'est ici que l'autre nom de la violence.

[1] Edward Said, *L'Orientalisme. L'Orient créé par l'Occident*, Seuil, Paris, 1994 [1978], p. 16.

Docteur en sociologie et enseignante à Sciences Po, **Kaoutar Harchi** est auteure de « À l'origine notre père obscur » (*Actes Sud*, 2014) et de « Je n'ai qu'une langue, ce n'est pas la mienne » paru en 2016 (éditions Pauvert).

Sorbonne C1 - Texte No 16

Québec : la francophonie ne doit pas être fragmentée !

➤ D'après www.ledevoir.com, 27/10/2018.

Les propos de la chroniqueuse et essayiste francophone, madame Denise Bombardier, à l'émission *Tout le monde en parle* du dimanche 21 octobre dernier ont beaucoup fait réagir les francophones et Acadiens vivant en contexte minoritaire. Et avec raison. Ils sont nombreux à avoir surmonté des obstacles de taille pour pouvoir continuer de transmettre leur langue et leur culture à leurs enfants.

Ces enfants, ils sont aujourd'hui plus de 165 000 à étudier en français dans l'une des 700 écoles élémentaires et secondaires de notre réseau dans les neuf provinces et trois territoires à l'extérieur du Québec. D'un bout à l'autre du pays, il est donc possible de faire instruire ses enfants en français que l'on vive à Iqaluit, Vancouver ou à St-Jean de Terre-Neuve.

La perception de madame Bombardier selon laquelle les communautés francophones ont à peu près disparu ne fait que démontrer l'importance de resserrer les liens entre les francophones vivant en contexte minoritaire au pays et les francophones du Québec. La francophonie ne doit pas être fragmentée.

En février dernier, de passage à Winnipeg, le ministre responsable des Relations canadiennes et de la Francophonie canadienne à l'époque, Jean-Marc Fournier, avait saisi l'occasion pour souligner le désir du Québec de se rapprocher des communautés francophones et acadiennes.

Devant des représentants d'organismes de la francophonie, il avait tenu les propos suivants : « Vous êtes excessivement importants pour l'avenir du français. Nous sommes plus de 10 millions à parler le français au pays. Pendant longtemps, on avait de la difficulté à comprendre que ces chiffres, les 8 millions de locuteurs francophones au Québec et les 2 millions ailleurs au Canada, pouvaient s'additionner. On veut être Québécois et Canadien à travers les langues officielles qui se veulent d'abord et avant tout un pont entre nos communautés. »

Il est à souhaiter que le nouveau gouvernement du premier ministre québécois François Legault poursuive la mise en œuvre de cette politique d'affirmation du Québec et de relations canadiennes.

En outre, Radio-Canada a un rôle, voire un devoir comme diffuseur public d'offrir non seulement une diversité d'opinions en ondes, mais aussi une diversité de ses invités. Cela inclut de présenter des francophones qui vivent et réussissent en français dans les neuf provinces et trois territoires, et pas seulement au Québec et à l'étranger.

En étant plus présents dans l'espace public, les francophones et Acadiens contribueront à faire tomber les préjugés à leur endroit. Les écoles de langue française, avec l'appui de leurs communautés, ont donné à nos élèves des racines et des ailes. Il est temps maintenant dans un contexte de mondialisation que le Québec leur tende également la main.

Sorbonne C1 - Texte No 17

Éducation : un milieu à protéger !

➤ D'après www.ledevoir.com, 27/10/2018

Le milieu scolaire a besoin d'amour : les enseignants, les professionnels, le personnel de soutien et même les commissions scolaires, tous ont besoin d'être revalorisés.

« Il faut repenser l'éducation comme une priorité, prévoir un financement stable et à la hauteur des besoins des milieux, affirme Sonia Éthier, présidente de la Centrale des syndicats du Québec (CSQ). On le répète, il y a quand même eu des coupes de l'ordre d'un milliard de dollars en éducation. On s'attend à ce que le nouveau ministre, lui-même ancien enseignant, améliore les conditions de travail des enseignants. »

« On veut des états généraux parce qu'il faut trouver des solutions ensemble, affirme quant à elle Catherine Harel Bourdon, présidente de la Commission scolaire de Montréal (CSDM). Il faut un consensus sur les réponses à apporter, entre autres sur la question de la valorisation du personnel. »

D'abord, en ce qui concerne la composition des classes, Sonia Éthier le répète : « Il faut donner de bonnes conditions de travail au personnel enseignant et des moyens de réaliser leur tâche et il faut aussi que le nouveau gouvernement se penche sur la mixité scolaire et sociale qui permet d'offrir une chance égale à tous les enfants. La classe dite ordinaire ne l'est plus. Il y a maintenant des projets éducatifs qui sélectionnent. Il faut redorer l'image de l'école publique, c'est un incontournable. »

« En voulant intégrer les élèves en difficulté, on nous avait promis du soutien et de l'appui qui s'est avéré pas assez important, ajoute Mme Scalabrini. D'un autre côté, de nombreux parents ont souhaité voir le développement de projets sélectifs. On a épuré nos classes ordinaires, ce qui fait qu'aujourd'hui il y a 46 % des élèves qui n'y sont plus. »

Si les conditions salariales des enseignants québécois ne sont pas reluisantes — ils sont les moins bien payés au Canada selon Statistique Canada —, leur milieu de travail n'est pas adéquat non plus : « Physiquement, nos écoles ont été laissées à l'abandon, affirme Éric Pronovost. Pourquoi pendant 50 ans n'a-t-on pas mis l'argent nécessaire ? Ça prend des conditions viables pour avoir une école égalitaire et sécuritaire pour tous les enfants, c'est notre priorité. Les gens qui y travaillent s'attendent à de nouveaux aménagements plus modernes, à une école plus facilitante pour les enfants et à des conditions d'exercices gagnantes. »

De plus, si le gouvernement va de l'avant avec son projet d'implantation des maternelles 4 ans, le problème de l'immobilier à la CSDM deviendra criant :

« La question de l'espace est importante pour nous dans le contexte de l'implantation des maternelles 4 ans pour tous. Chez nous, ça représente 477 classes, c'est l'équivalent de 23 écoles », affirme Catherine Harel Bourdon.

Sans l'ajout de ces maternelles 4 ans, la CSDM s'attend quand même à recevoir 5500 élèves de plus dans les prochaines années et, si on ajoute l'[immigration](#) et le développement résidentiel, ce nombre passe à 7000 élèves de plus.

Le nouveau ministre de l'Éducation est donc attendu de pied ferme et les acteurs du milieu souhaitent que les prochains mois soient déterminants pour l'avenir du réseau de l'éducation.

Sorbonne C1 - Texte No 18

Le Ministre de l'Intérieur réfléchit à faire entrer la police dans les établissements scolaires

- D'après www.lemonde.fr, 27/10/2018.

Y aura-t-il bientôt des policiers en résidence dans les établissements scolaires ? Le ministre de l'intérieur, Christophe Castaner, ne s'interdit pas de l'envisager. A l'issue d'un comité stratégique, vendredi 26 octobre, réunissant Jean-Michel Blanquer, le ministre de l'éducation nationale, Nicole Belloubet, la ministre de la justice, et Laurent Nuñez, secrétaire d'Etat à l'intérieur, il a avancé l'idée de faire entrer la police dans les établissements, entre autres mesures évoquées pour tenter d'apaiser la crise qui secoue la communauté éducative depuis une semaine.

La forme que pourrait prendre la présence policière est encore floue. M. Castaner a évoqué deux cas de figure distincts : une « *permanence* » dans les établissements qui le souhaitent pour faire le lien entre les différentes institutions, et d'autre part la possibilité d'avoir, sur des périodes de « *tensions* », des policiers à l'intérieur d'un établissement.

« *C'est original !*, ironise un principal de collège sous le couvert de l'anonymat. *En vingt ans de carrière en éducation prioritaire, je n'ai jamais vu un seul endroit où le principal n'avait pas un numéro direct pour joindre la gendarmerie ou la police.* »

Sans compter qu'une expérimentation de ce type a déjà vu le jour, en 2006, et qu'elle a fait long feu, rappelle Anne Wulleumier, sociologue à l'Institut national des hautes études de la sécurité et de la justice et auteure, en 2016, d'un rapport sur les interventions de policiers et de gendarmes en milieu scolaire.

La présence d'un « *policier référent* » a été expérimentée dans cinquante-trois établissements prioritaires des Hauts-de-Seine en 2006, sous l'impulsion du conseil général alors dirigé par Nicolas Sarkozy. Mais elle a cessé après quelques années : « *Il y avait des moments où les policiers n'avaient rien à faire et en même temps les incidents survenaient en dehors de leurs heures* », constate la sociologue. L'idée de faire venir des forces de l'ordre dans un but préventif n'est donc pas nouvelle.

Méfiance des jeunes

La méfiance des jeunes vis-à-vis de la police peut être un frein à l'efficacité de tels dispositifs. « *Nos élèves ont un rapport à la police un peu compliqué* », euphémise Fabienne Giuliani, enseignante au lycée Utrillo de Stains (Seine-

Saint-Denis). C'est en effet l'un des nœuds du problème : la présence policière destinée à résoudre des « tensions » sera réservée aux établissements sensibles.

Mais ce sont aussi ceux où la méfiance envers les forces de l'ordre est le plus élevée, selon plusieurs études, dont une menée en 2014 sur un panel de collèges des Bouches-du-Rhône, à laquelle a participé le sociologue Sebastian Roché. « Dans un endroit où la police est mal acceptée, ce qui est le cas dans la majorité des établissements défavorisés, l'intervention d'un policier va poser d'autres problèmes », prédit-il.

Et ces problèmes supplémentaires, précisément, les enseignants n'en veulent pas. Au lycée Utrillo, où un nouveau proviseur adjoint « ancien gendarme » doit prendre ses fonctions le 5 novembre, une grève est prévue ce jour-là. Au printemps, un élève a été agressé à coups de marteau sur le parvis. « Il faut travailler sur le climat scolaire, plaide Fabienne Giuliani, avec des moyens éducatifs », c'est-à-dire des surveillants et des conseillers principaux d'éducation (CPE), mais aussi des équipes plus stables.

Sorbonne C1 - Texte No 19

➤ D'après www.20minutes.fr, 05/11/2018

Provins: Comment la première rentrée des classes en uniforme pour les écoliers va-t-elle se passer?

PRIMAIRE En juin, lors d'un vote, les parents d'élèves de Provins (Seine-et-Marne) ont choisi que leurs enfants puissent venir en uniforme à l'école. Ce lundi, c'est la première rentrée pour cette expérimentation : les écoliers de Provins –ceux dont les parents le souhaitent– retourneront en classe habillés avec un uniforme.

Près de la moitié des écoliers de Provins reprendront l'école lundi habillés de la même manière. En effet, désormais, l'uniforme est autorisé pour les près de 700 élèves de la ville de Seine-et-Marne. En juin, la mairie a organisé une consultation et 62% des parents se sont prononcés en faveur du port de l'uniforme. Mais comment va se passer ce premier jour de classe en pantalon droit et gilet bleu ciel ?

Tous les écoliers porteront ils l'uniforme ?

Non. A quatre jours de la fin des vacances de la Toussaint, Olivier Lavenka, maire LR (Les Républicains, parti de Droite) de Provins, affirmait à *20 Minutes* que « 50 % des 700 élèves » de la commune viendront en uniforme lundi. En effet, le port de celui-ci n'est pour l'instant que sur la base du volontariat. « Le ministère de l'Education nationale a refusé la modification du règlement intérieur des écoles », explique l'édile. Une idée que Jean-Michel Blanquer avait lui-même lancée en décembre 2017 sur RTL : « Ce que l'on doit faire, c'est permettre aux établissements qui veulent [le port de l'uniforme] de le développer. »

A quoi ressemble cet uniforme ?

Pendant les vacances de la Toussaint, les parents ont pu récupérer au vestiaire municipal le trousseau de dix pièces de leur enfant. Il comporte notamment un pantalon droit, une jupe, un blouson style aviateur, un gilet bleu ciel et des polos. Sur ceux-ci, on trouve un écusson avec la mention « Ecole publique Provins », la devise « Liberté, égalité, fraternité » et « la tour César, monument emblématique de la ville », détaille Olivier Lavenka. Et pour les parents, « le matin, pas de temps de perdu à choisir sa tenue », témoignait Pascale à *20 Minutes* précédemment.

Le trousseau coûte 137 euros pour un enfant. Si une famille a deux enfants scolarisés, le deuxième trousseau est facturé à moitié prix. Une « aide ponctuelle de la Caisse centrale d'activités sociales [CCAS] » est possible pour les familles qui en ont besoin.

Comment gérer enfants en uniforme et ceux sans ?

Pour plusieurs syndicats et organisations de parents d'élèves de Seine-et-Marne, « l'utilisation [de l'uniforme] par certaines familles, son refus par d'autres, fragmentera la communauté éducative au lieu de la rassembler ». Le maire de la ville répond, lui, qu'il « fait confiance aux familles et aux enseignants pour que les choses se passent bien. Les enseignants géreront dans les classes. »

L'expérimentation se prolongera dans les écoles de Provins en septembre 2019 pour la prochaine rentrée scolaire. « On fera le point semestre après semestre, avance Olivier Lavenka. Les choses vont se faire dans la durée. D'ici-là, la position du ministère sur le règlement intérieur des écoles aura peut-être évolué. »